

«Jean Arthuis - Publication de patrimoine : « Non au déballage démagogique»»

09/04/2013

Jean Arthuis - Publication de patrimoine : « Non au déballage démagogique»

« Le scandale déclenché par la fraude et le mensonge de Jérôme Cahuzac suscite une hystérie dans le monde politique. François Hollande, perpétuant en cela une dérive pratiquée par ses prédécesseurs, tente de convaincre l'opinion publique qu'il va régler le problème par une nouvelle loi. La publication du patrimoine des élus est-elle la réponse appropriée ? Certainement pas. En effet, si, avant ses aveux, Jérôme Cahuzac avait rendu public son patrimoine, il n'aurait pas fait mention de ses avoirs placés en Suisse ou à Singapour. François Hollande et Jean-Marc Ayrault auraient dû être plus exigeants et curieux avant de nommer Jérôme Cahuzac aux fonctions de Ministre du Budget. Ce qu'il faut, c'est lutter contre les fraudes fiscales et combattre les paradis fiscaux, mettre un terme au secret bancaire pratiqué par le Luxembourg, l'Autriche et la Suisse. C'est un défi majeur pour la France, il ne peut être assumé efficacement qu'à l'échelon de l'Union européenne.

Je déclare mon patrimoine conformément aux dispositions législatives relatives au financement de la vie politique, mais je n'ai pas l'intention de le rendre public. Son contenu provient pour l'essentiel de l'activité professionnelle que j'ai exercée avant d'y renoncer pour accomplir mes mandats publics. Ce patrimoine provient aussi du travail de mon épouse et des biens venant de sa famille. Ce patrimoine est le gage de mon indépendance. »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)